

Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour Ethiopie à compter du Samedi 1^{er} Septembre 2012.

Article 2.- Il est délégué à **Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI**, Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social durant cette période, les pouvoirs de Chef du Gouvernement.

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 Août 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2
MINISTERES 26 SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.